
Nomination du conseil d'administration 2020-2021 de l'ASSQ

Terrebonne – 18 septembre 2020. À l'occasion de l'assemblée générale annuelle de l'organisation, qui avait lieu jeudi dernier, de façon virtuelle en raison de la pandémie de la COVID-19, le conseil d'administration de l'ASSQ a été reconduit en bloc par les membres de l'Association des stations de ski du Québec.

L'événement a permis à l'organisme de faire le bilan de l'année 2019-2020 et de dévoiler son plan d'action pour 2020-2021. L'élément phare de ce plan d'action sera la mise en œuvre du plan de mesures sanitaires des stations de ski qui demeure en attente d'une confirmation de la part des autorités de la Santé publique depuis le 21 juillet dernier, date à laquelle l'ASSQ a déposé son plan.

Le conseil d'administration sera donc composé de :

Jean-Michel Ryan, Mont SUTTON
Président

Nadia Pépin, Mont Gleason
Vice-présidente

John Barnowski, Ski Montcalm
Trésorier

Alain Beauparlant, Vallée du Parc
Secrétaire

Daniel Rochon, Bromont, montagne d'expériences
Directeur

Luc Élie, Mont Rigaud
Directeur

Louis Philippe Hébert, Les Sommets
Directeur

Neil Champagne, Tremblant
Directeur

François April, Parc du Mont-Saint-Mathieu
Représentant des petites stations

Quelque 46 stations de ski ont pris part à l'Assemblée générale annuelle de l'ASSQ cette année provenant de 14 régions touristiques du Québec. Avec la situation actuelle associée à la pandémie de la COVID-19, l'industrie du ski anticipe une forte demande pour la pratique de sports extérieurs l'hiver prochain. Elle entend tout mettre en œuvre pour assurer le bon déroulement de la saison à venir dans le respect des mesures sanitaires qui sont attendues de la Santé publique du Québec. La santé et la sécurité du personnel et des visiteurs demeureront la priorité des stations de ski.

À propos de l'Association des stations de ski du Québec et de l'industrie

Fondée en 1979, l'ASSQ est un organisme sans but lucratif regroupant l'ensemble des stations de ski au Québec. Sa mission est de promouvoir et de défendre les intérêts des stations, de favoriser le développement de la relève et de supporter l'industrie afin d'offrir aux skieurs et planchistes des expériences mémorables en montagne. Le ski alpin et la planche à neige sont pratiqués par environ 1,4 million de Québécois.

- 30 -

Source :

Camille Chapdelaine

Coordonnatrice aux communications numériques

Association des stations de ski du Québec (ASSQ)

media@assq.qc.ca

450 765-2020

www.maneige.ski